

BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°4 / 17 avril 2024

Dicton de la semaine :

21 Avril : Tel temps à la Saint Anselme, tel temps pendant une semaine.

L'Essentiel

Réglementation	PAC, Restructuration du vignoble
Météo	Baisse des températures, après les quelques gouttes d'aujourd'hui, pas d'autres pluies annoncées. Risque de gel pour vendredi matin.
Phénologie	Pousse toujours très active sur l'ensemble des terroirs.
Mildiou	Première tache sur notre secteur, la végétation doit être protégée de toute pluie annoncée.
Oïdium	De nombreuses parcelles arrivent au stade de sensibilité.
Black-Rot	La végétation doit être protégée de toute pluie annoncée
Vers de Grappe	Les prises de papillons d'Eudémis se poursuivent
BSV Vigne Nord Aquitaine	BSV N-A - Vigne Nord Aquitaine – n°2 du 9 avril Vous pouvez le retrouver sur le site : <u>Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)</u>

Informations réglementaires

🌀 **Déclaration PAC 2023 : du 1^{er} avril au 15 mai 2024**

La procédure de télédéclaration 2024 ouvrira le 1^{er} avril. Les aides PAC peuvent bénéficier à un plus grand nombre d'exploitations viticoles en valorisant les pratiques agricoles, les certifications (HVE et BIO) et la biodiversité.

Votre exploitation fait déjà une déclaration PAC ou pas, vous avez besoin d'information et/ou d'un accompagnement personnalisé :

Contactez Julie BARRAGUÉ : 06 62 49 05 29 - j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com

☞ Restructuration du vignoble :

La télédéclaration pour les demandes d'aide à la restructuration 2023/2024 est à faire avant le 30 avril 2023 à midi.

Actualités réglementaires

☞ Bulletins ANSES des autorisations de mise sur le marché (AMM) des intrants du végétal

Les derniers bulletins des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques et adjuvants ainsi que des matières fertilisantes et supports de cultures sont consultables sur le site de l'ANSES

- [Consulter les derniers bulletins d'AMM](#)

☞ La liste des produits de biocontrôle est actualisée

La liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle actualisée au 20 mars 2024 est publiée au Bulletin Officiel du MASA : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-186>

☞ La liste des dérogations 120 jours est actualisée

La liste des produits phytopharmaceutiques autorisés sur le marché pour une durée maximale de 120 jours pour répondre à des situations d'urgence a été mise à jour dernièrement :

[Consulter les produits autorisés 120 jours sur le site du MASA](#)

☞ Prorogation d'un an de la durée de validité du certificat individuel

Dans l'attente d'une révision du Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP), par décret du 9 avril 2024, la durée de validité des certificats individuels délivrés aux utilisateurs de produits phytopharmaceutiques dans le cadre de leur activité professionnelle (Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément – DENSA) est prorogée d'un an lorsque sa date d'échéance est comprise entre le 10 avril 2024 (date de publication décret) et le 1er mai 2025.

- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049393211>

A noter : pour le renouvellement d'un certificat DENSA à date d'échéance antérieure au 10/04/2024, un certificat provisoire d'une durée d'un an sera délivré sous réserve de présenter les attestations (formation ou test) prévues au R254-10 du code rural et de la pêche maritime, dans les autres cas (CSP réalisé, cas d'exemptions au CSP), le certificat sera renouvelé pour une durée de cinq ans tel que prévu par les textes en vigueur.

Sources : SRAL N-A & CRA N-A

Cette note d'actualité et d'information sur la mise en œuvre du plan Ecophyto II+ est étendue à l'ensemble des filières agricoles de Nouvelle-Aquitaine.

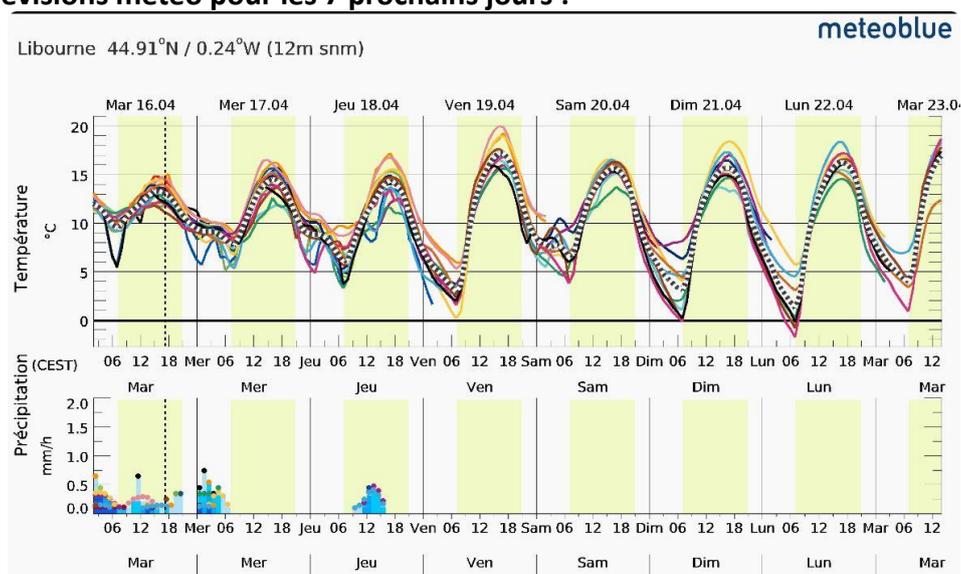
Pour s'inscrire : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/abonnement-a-la-note-d-informations-reglementaires-et-d-actualites-ecophyto-et-a2953.html>

La Météo

Date	St Pierre de Mons		Saillans		Puisseguin		La Sauve		St Sulpice de Faleyrens		St Emilion Village		Néac		St Magne de Castillon	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 9 avril 2024	10,59	2,1	10,35	2,03	9,72	4,64	9,46	4,45	10,5	2,35	10,34	1,02	10,29	2,54	10,18	1,02
mercredi 10 avril 2024	11,35	0,38	11,22	0	10,99	0	11,01	0,89	11,3	0	11,7	0	11,17	0	10,95	0
jeudi 11 avril 2024	13,11	0	12,97	0	13,07	0	13,38	0	13,3	0	14,21	0	13,18	0	13,51	0
vendredi 12 avril 2024	16,15	0	16,16	0	16,8	0	17,17	0	16,4	0	18,38	0	16,68	0	16,33	0
samedi 13 avril 2024	18,32	0	18,28	0	19,02	0	20,44	0	18,5	0	20,65	0	18,65	0	18,15	0
dimanche 14 avril 2024	19,65	0	19,16	0	19,37	0	19,99	0	19,2	0	20,5	0	19,09	0	19,43	0
lundi 15 avril 2024	13,72	0	13,32	0,51	13,17	0,51	12,91	1,27	13,9	0,76	13,48	0	13,31	0,51	13,78	0,51
Cumul de pluie des 7 derniers jours		2,48		2,54		5,15		6,61		3,11		1,02		3,05		1,53

Le début de semaine dernière était frais avec des pluies et parfois des giboulées, avant un retour du soleil et des températures estivales, largement au-dessus des normales ce week-end. Et le yo-yo continue en ce début de semaine avec une chute des températures et de rares averses.

☐ Prévisions météo pour les 7 prochains jours :



L'attention se focalise sur les prévisions de températures de vendredi matin, où un risque de gel est annoncé. Pas de pluies prévues jusqu'en début de semaine prochaine.

Le Calendrier Lunaire

	Mercredi 17 avril	Jeudi 18 avril	Vendredi 19 avril	Samedi 20 avril	Dimanche 21 avril	Lundi 22 avril	Mardi 23 avril
Phase de lune	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune descendante	APOGÉE LUNAIRE  Lune descendante	 Lune descendante	NŒUD LUNAIRE DESCENDANT  Lune descendante	 Lune descendante
Influence	  Feuille/Fruit	 Fruit	 Fruit	  Fruit/Racine	 Racine	 Racine	 Racine

Nœud ascendant : La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

Apogée lunaire : au moment où la lune passe à l'apogée, son attraction est amoindrie.

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

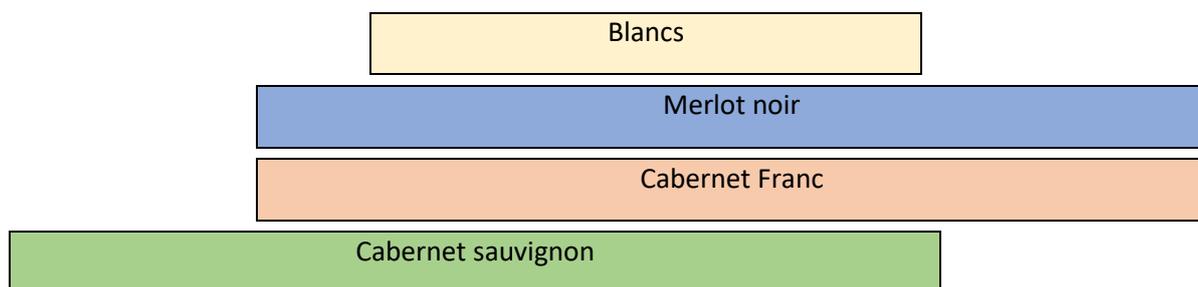
Jours Racines : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

Jours Feuilles : Période où la lune influe sur les feuilles.

Jours fruits : Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

Phénologie – Etat du vignoble

				
Stade C/5 Pointe verte	Stade D/06 Éclatement du bourgeon	Stade E/09 1 à 2 feuilles étalées	Stade F/12 3 à 4 feuilles étalées	Stade G/15 6 à 8 feuilles, les inflorescences se développent



La pousse des rameaux et des inflorescences est très importante suite aux températures estivales de la fin de semaine dernière et du week end sur une majorité de terroirs (sauf sur parcelles gorgées d'eau), à noter que les feuilles sont grandes sur Merlot Noir.

Les pampres du pied et de la tête, ainsi que les contres bourgeons sont particulièrement importants et seront bien sûr à détruire après la fin de l'épisode de gel annoncé.

Nous commençons à observer sur Merlot et Cabernet Franc des sorties d'entre-cœurs :



Des secteurs sont marqués sur feuilles suite aux averses de grêles de mardi dernier.

Les premières fleurs sont observées sur des repousses de porte-greffe sur le secteur de Libourne :



Etat du vignoble

Avec l'arrêt des pluies, le vent et les fortes chaleurs du week-end dernier, les sols commencent à se ressuyer dans de nombreuses parcelles.

☐ Travaux au vignoble :

La taille et le pliage se terminent sur les parcelles où le viticulteur a fait le choix de décaler cette opération, les conditions climatiques humides actuelles limitent la casse des bois.

La majorité des terroirs redevient accessible pour les divers travaux mais le gel annoncé décale encore les travaux du sol et la tonte. Pour rappel, il est recommandé de ne pas travailler/tondre les sols avant un épisode de gel (remontée possible d'humidité).

Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème.

✓ **Gestion des engrais verts :**

De nombreuses parcelles semées sont en fleur (Féverolles), il est important de détruire les engrais verts après les risques de gels par mulchs, tontes, travail du sol, avant la montée à graine afin de limiter un re-semis non souhaité.

✓ **Erinose:**

Les symptômes d'érinose sont toujours observés sur de nombreux cépages en particulier les Cabernet Sauvignon, mais restent sans gravité pour la plante.



✓ **Chlorose et court-noué:**

Avec l'avancement de la végétation, nous observons les premiers symptômes de chlorose ferrique et de court-noué .



Chlorose : feuilles jaune pâle et nervures qui restent vertes



Court-noué : virose jaune vif

Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

☞ **Méthode CEPP :**

2019-057 : Réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en faisant régler son pulvérisateur.

☐ **Rappel réglementaire**

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.

Excoriose

Mis à part sur quelques parcelles en retard, le stade de sensibilité à cette maladie est désormais dépassé. N'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie.

Mildiou

☞ **Le point**

La première tache de mildiou a été trouvée hier sur le secteur de St Emilion, il s'agit d'une tache légèrement sporulante, sur une feuille de rang 1 d'un jeune plant (bourgeon du début de l'aste).

La découverte d'une tache confirme donc que les œufs de mildiou sont mûrs sur notre secteur depuis plusieurs jours. La contamination date très probablement de la fin mars, où des pluies conséquentes ont été enregistrées avec des températures moyennes d'environ 11°C et les bourgeons les plus en avance avaient déjà les premières feuilles étalées. Cela correspond à des contaminations primaires.

La période actuelle est moins favorable à la maladie, le vent assèche les sols et la végétation, l'absence de pluies significatives diminue fortement les risques de contaminations.

Mais attention, désormais toute pluie conséquente accompagnée d'une durée d'humectation suffisante sera contaminatrice.



🔗 Le conseil

- ✓ Une protection doit être en place sur vigne réceptive avant toute pluie annoncée, pour l'instant pas de dégradation orageuse prévue : surveillez l'évolution des prévisions météo. Il faut traiter au plus près des pluies annoncées.
 Il faudra renouveler la protection en cas de lessivage – 20 à 25 mm de pluies cumulées et/ou si la pousse reste active (organes néoformés non protégés et allongement de la grappe).

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de **150 à 200 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare)**.
 A moduler en fonction du stade végétatif.

🔗 **Les produits utilisables** : nous consulter si besoin pour ajuster les quantités de produit en début de campagne.

Attention en cas d'application à base de spécialité cuprique : il faut que les températures soient supérieures à 10/12°C lors de l'application, en dessous de 10°C le cuivre peut être phytotoxique.

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss** (sulfate de cuivre) à la dose de 0,75 à 1 kg/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0,42 l à 0,56 l/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

🔗 L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).

Black-Rot

🔗 Le point

Il n'y a pas de taches visibles de Black-Rot, mais les symptômes mettent plus de temps à sortir que pour le mildiou (20 à 30 jours au printemps en fonction des températures cf. Maladies cryptogamiques de la vigne – Bernadette Dubos).

Les jeunes feuilles et les inflorescences sont sensibles, toute pluie et durée d'humectation suffisante provoquera des contaminations.

Temp en °C	10	13	15.5	18.5	21	24	26.5	29	32
Durée d'humectation minimum pour la contamination (en heures)	24	12	9	8	7	7	6	9	12

🔗 Le conseil

Lors de la protection contre les autres maladies mildiou/oïdium, veillez à choisir des spécialités apportant une protection suffisante contre cette maladie.

🔗 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Oïdium

🔗 Le point :

Rappel des conditions favorables pour les contaminations oïdium :

- Températures supérieures à 12°C, avec un optimum entre 20 et 25°C,
- Humidité relative supérieure à 40 % et jusqu'à 100 % pour favoriser la formation des spores,
- Si la pluie et le vent sont nécessaires pour que les spores puissent se disséminer, l'eau libre (fortes pluies) et la lumière intense gênent la germination des spores et le développement du mycélium. L'oïdium est sensible aux UVB.

Le temps couvert, le brouillard matinal avec des durées d'humectation importantes, sont autant de facteurs favorisant les premières contaminations.

🔗 Le Conseil :

Sur les parcelles précoces et/ou avec un historique oïdium fort : une protection contre cette maladie est à assurer, si le soufre a déjà été utilisé, sa rémanence en absence de lessivage est de 8 à 10 jours maximum, la protection est à renouveler en fin de rémanence.

Exemple (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD
(ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits, nombre d'applications max : 8).
pour une dose de 4 à 5 kg/ha.

Héliosoufre S : (ZNT eau de 5 m, DRE 24h, DSR 0m, DAR 5 jours, 12 applications max par an) pour une dose de **2 à 3 l/ha**, dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 et limiter leur utilisation :

SPE8 : « pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes ».

🔗 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place, gestion de la vigueur des parcelles (choix du matériel végétal, fertilisation...) mais également la destruction de l'inoculum (élimination des bois porteurs de symptômes).

Méthode CEPP :

2021-008 : Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre.

Botrytis

Les premiers symptômes de botrytis sur feuilles sont visibles depuis la semaine dernière. Ils sont souvent présents sur les parcelles touchées par les quelques épisodes de grêle de début avril. Pour rappel, ils ne présagent en rien de l'évolution de ce champignon durant la campagne et notamment de sa présence au moment de la récolte.



Les Ravageurs Vers de grappe

Les captures de papillons d'Eudémis se poursuivent sur les secteurs de St Michel de Fronsac, Saillans, St Magne de Castillon et Targon.

Cicadelle Verte : Les premiers adultes sont visibles depuis la semaine dernière.



Mange-Bourgeons

Escargots / Limaces / Chenilles / Chevreuils

Les dégâts de mange-bourgeons restent visibles notamment sur les parcelles habituellement sensibles, mais l'avancement rapide des stades limite ces dégâts.

Cicadelle de la Flavescence :

Les cartes détaillées des zones de traitement obligatoire en 2024 pour le libournais et le castillonnais sont disponibles à la consultation :

https://www.gdon-libournais.fr/cartes_TO.php ou en consultant le site internet <http://www.gdon-libournais.fr/>

Voici enfin le lien vers le [numéro du BSV de la zone Nord Aquitaine](#) du 16 avril 2024.

Les Conseils Techniques Collectifs :

Vous êtes viticulteurs et vous souhaitez être accompagné dans votre pratique de la **viticulture biologique** ou/et **biodynamique** ?

Nos techniciens sont là pour mettre en place des **groupes d'échanges** sur ces thèmes et en parallèle, de réaliser des **diagnostics techniques** sur vos parcelles, pour vous aider à **prendre vos décisions** tout au long de la campagne !

L'accompagnement technique personnalisé :

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, Laurence Derc et Thierry Tricot, conseiller-e technique d'**Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine** peuvent vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en agriculture biologique et/ou biodynamique.

Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Pour plus de renseignements contacter nos techniciens :

Laurence Derc – l.derc@bionouvelleaquitaine.com Tel : 06 38 35 33 17

Thierry Tricot – t.tricot@bionouvelleaquitaine.com Tél : 06 11 61 98 42